



- PROFIL DE POSTE -
Chargé de mission
« urbanisme & patrimoine architectural »

Localisation :

Siège du Parc National des Pyrénées à Tarbes.

Statuts éligibles :

Agent de la fonction publique d'état ou des collectivités territoriales de catégorie A en position de détachement ou agent contractuel de catégorie A.

Recrutement :

Par détachement auprès du Parc National des Pyrénées, établissement public à caractère administratif de l'état ou par contrat à durée déterminée de trois ans (*2ème alinéa de l'article 4 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984*).

Organisation du poste :

Le chargé de mission « *urbanisme et patrimoine architectural* » est placé sous l'autorité du chef du service « *gestion des patrimoines et développement durable* » du Parc National des Pyrénées. L'équipe du service « *gestion des patrimoines et développement durable* » sera, à terme, composée de huit agents

Le service « *gestion des patrimoines et développement durable* » a pour mission de :

- a. **Gérer les patrimoines naturel et culturel.**
Favoriser la conservation des espèces ou des habitats menacés et limiter les interférences et améliorer la cohabitation de la faune sauvage avec les activités pastorales, agricoles, et forestières,
- b. **Restaurer la qualité paysagère et le cadre de vie** du territoire du Parc National des Pyrénées,
- c. **Soutenir les activités traditionnelles pour gérer durablement le territoire.**
Soutenir l'activité pastorale et promouvoir une gestion durable des forêts et de l'eau sur le territoire du Parc National des Pyrénées,
- d. **Promouvoir un tourisme durable et gérer la fréquentation.**
Développer un accueil touristique de qualité et maîtriser la fréquentation par l'aménagement des sites fréquentés sur le territoire du Parc National des Pyrénées.

Dans ce contexte, la fonction du chargé de mission « *urbanisme & patrimoine architectural* » s'articule autour des missions « *gérer les patrimoines naturel et culturel* » et « *restaurer la qualité paysagère et le cadre de vie* ». Il participe aux réunions du service « *gestion des patrimoines et développement durable* ».

../..

Missions :

Le chargé de mission « *urbanisme & patrimoine architectural* » a précisément en charge de :

1. participer à l'élaboration de la charte du territoire du Parc national des Pyrénées et à leur mise en œuvre sur le volet « *urbanisme et patrimoine architectural* »,
2. participer à l'élaboration des documents d'urbanisme pour les communes et intercommunalités du Parc national des Pyrénées en lien avec les Directions départementales de l'équipement et de l'agriculture,
3. apporter une ingénierie technique et financière aux collectivités locales sur les projets de valorisation du cadre de vie (*embellissement des villages*), de restauration des éléments du patrimoine bâti, architectural et paysager, en lien notamment avec la mesure 2.2. de la Convention Inter Régionale du Massif des Pyrénées,
4. instruire et coordonner, au sein de l'établissement, les dossiers d'avis sur les documents d'urbanisme et d'autorisation de travaux sur le bâti au titre de la réglementation du Parc national des Pyrénées,
5. assurer la mise en œuvre de les conventions de partenariat avec les deux CAUE,
6. gérer la relation avec les autres parcs nationaux et « *Parcs nationaux de France* » pour tous les dossiers relatifs à l'urbanisme et au patrimoine architectural,
7. participer à la rédaction du rapport annuel d'activités et autres productions du service sur le volet urbanisme et au patrimoine architectural,
8. participer à l'ingénierie financière du service (*préparation et suivi du budget du service, financement et / ou co-financement de certains projets*),
9. préparer les dossiers techniques pour les commandes publiques liées aux missions relatives à ce poste.

Profil :

- ◇ formation universitaire de niveau bac + 5,
- ◇ expérience dans des fonctions similaires nécessaires,
- ◇ autonomie, méthode et rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation et du travail en équipe, bon sens relationnel,
- ◇ sensibilité environnementale,

Compétences requises :

- bonnes connaissances de l'organisation territoriale des politiques publiques et des schémas d'aménagement du territoire,
- connaissance des politiques publiques et de leur mise en œuvre dans le domaine de la valorisation du cadre de vie et des patrimoines,
- capacité à travailler en équipe et en partenariat avec d'autres institutions et les partenaires du Parc national des Pyrénées,

../..

- expérience de relations avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat,
- sens de l'initiative et bonnes capacités rédactionnelles,
- maîtrise des outils informatiques courants (*Word, Excel, Power-point*) et bonne connaissance du SIG,
- bonne pratique de la montagne souhaitée.

Délai :

Les candidatures sont recevables jusqu'au 1^{er} février 2010 sous forme de lettre de candidature manuscrite + curriculum vitae à adresser à :

Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,
Villa Fould
2, rue du IV Septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

La prise de fonction peut se faire immédiatement et au plus tard le 1^{er} avril 2010.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV Septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX
Tél. : 05 62 54 16 40
Fax : 05 62 54 16 41
E - mail : pnp.perron@espaces-naturels.fr
Site Internet : www.parc-pyrenees.com

Monsieur Christophe COGNET
Chef du service « *gestion des patrimoines et développement durable* »
Villa Fould
2, rue du IV Septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX
Tél. : 05 62 54 16 40
Fax : 05 62 54 16 41
E - mail : pnp.cognet@espaces-naturels.fr
Site Internet : www.parc-pyrenees.com

Fait à Tarbes, le mercredi 9 décembre 2009.